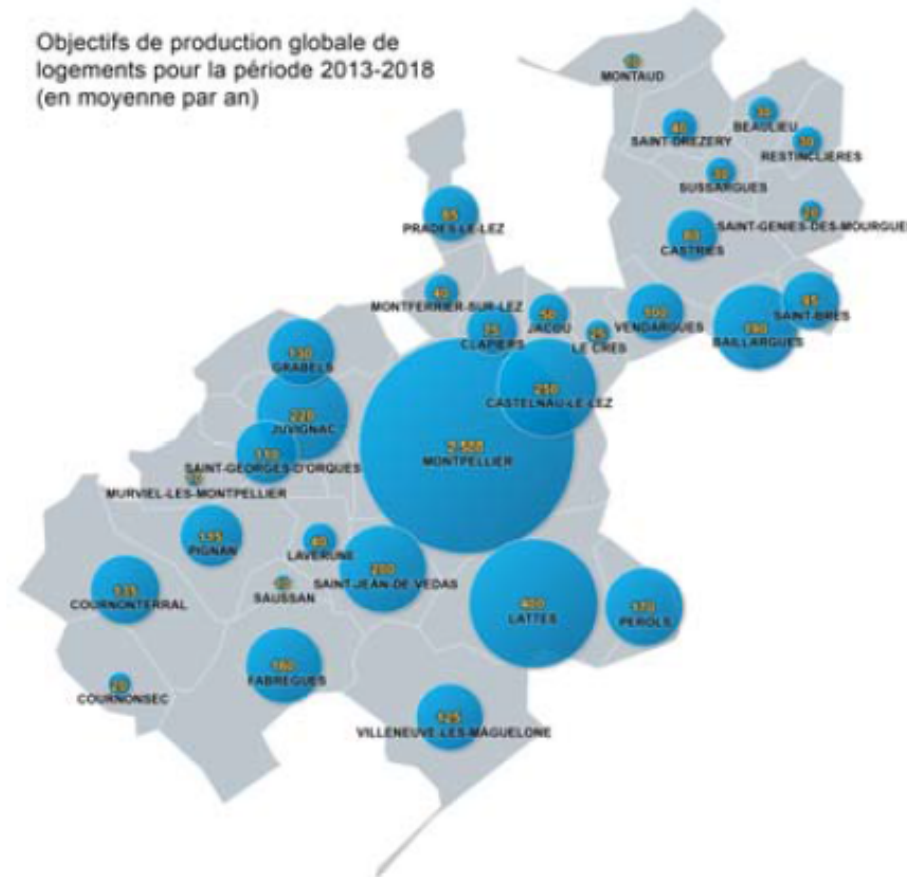




- **31 communes** et 430 000 habitants au cœur d'un pôle métropolitain **d'1 Million d'habitants** (Montpellier, Nîmes, Alès, Sète)
- **8^{ème} ville** de France à 3h de Paris en TGV
- **Un territoire jeune**, 43% de la population a moins de 30 ans,
- **Un territoire en développement**, avec un taux de croissance démographique annuel (+1,03%) supérieur à celui des agglomérations comparables et 5 000 logements réalisés par an

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE PRODUCTION DE LOGEMENTS

- Un objectif de production fixé à 5 000 logements en moyenne par an
- Une stratégie de développement reposant sur une **gamme diversifiée d'offres de logements**, avec notamment :
 - ✓ 30% de logements locatifs sociaux
 - ✓ 20% de logements en accession abordable
- Une ambition de **répartir de manière équilibrée l'offre produite** sur le territoire :
 - ✓ 50% sur la ville de Montpellier
 - ✓ 50% dans les communes périphériques



Un objectif général

Préserver durablement 2/3 d'espaces agro-naturels et limiter le développement urbain au 1/3 du territoire, en priorisant le réinvestissement de l'existant.

4 enjeux fondamentaux

- > Valoriser les espaces agro-naturels et maintenir la biodiversité exceptionnelle qu'ils accueillent
- > Adapter le territoire au changement climatique
- > Prendre en compte une dynamique démographique soutenue au regard des réponses à apporter en matière d'offre résidentielle
- > Consolider et renforcer le développement économique



Projet de territoire
2016-2017
Agence F. Leclerc



Révision du Schéma de
Cohérence Territoriale
2016-2017-2018

Révision du PLH programme
local de l'habitat

Elaboration du PDU plan de
déplacements urbains

Elaboration du SDAEC
schéma directeur Air Energie Climat

Elaboration du PLUi
plan local d'urbanisme
intercommunal